

Monsieur le Député Patrick HETZEL
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 Paris

Paris, le 30 mars 2020

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier du 24 mars relatif à l'avenir de la station de Fip à Strasbourg.

L'ambition du projet d'adaptation de Radio France à l'horizon 2022, que j'ai présenté aux salariés en juin 2019, est de faire de Fip une radio musicale nationale puissante qui soit l'alternative de service public aux plateformes de streaming musical.

Le déploiement de la diffusion en DAB+ constitue en effet une formidable opportunité pour Fip qui, en plus des 10 fréquences FM actuelles qui perdureront (Strasbourg, Arcachon/Bordeaux, Marseille, Montpellier, Nantes/Saint-Nazaire, Paris, Rennes, Toulouse), sera beaucoup plus largement diffusée sur le territoire. De 4,6 %, nous passerons à 85% de la population qui recevront Fip.

Cette évolution majeure de la couverture de Fip ne change pas sa vocation de service public : une programmation musicale toujours exclusive (maintien du taux de titres exclusifs), toujours prescriptrice (maintien du nombre de nouveautés), toujours indépendante (maintien du taux de titres issus des labels indépendants).

Elle nous conduit en revanche à repenser notre organisation et notre stratégie de proximité pour valoriser de manière plus équilibrée la création, les acteurs et les événements culturels de tous les territoires et pas uniquement des 10 villes où Fip était diffusée jusqu'à présent.

La nouvelle organisation en régions remplacera à partir de juillet 2020 l'organisation actuelle qui comportait notamment les trois locales de Fip à Bordeaux, Nantes et Strasbourg. Les animatrices et les coordinateurs de Fip se verront proposer des postes de délégués musicaux en région et/ou se verront proposer un plan de formation dès 2020 pour intégrer une autre direction de Radio France près de chez eux.

Dès le printemps 2020, 4 délégués musicaux seront nommés avec pour mission de refléter la vie musicale et culturelle de tout le territoire. Ils auront pour mission de détecter les artistes émergents et les manifestations qui nourriront l'antenne nationale de Fip et trouveront ainsi un écho plus large que par le passé. Ils identifieront les opportunités d'opérations spéciales avec les acteurs et les artistes locaux : délocalisations de l'antenne, organisation de *Live à Fip* et autres *lives* exceptionnels, mais aussi politique de partenariats renouvelée pour continuer de repérer des manifestations originales, décalées

et inattendues. La chaîne s'associera par exemple aux SMAc, Tremplins et aux initiatives locales qui favorisent l'émergence et qui sont en adéquation avec sa ligne artistique.

Enfin, les délégués musicaux auront la charge de collecter les informations de proximité à relayer sur les supports numériques de Fip, qui sont déjà très fréquentés aujourd'hui, mais aussi des autres chaînes de Radio France.

Ces postes seront basés à Bordeaux, Lyon, Nantes et Strasbourg, et ouverts aux personnels de Fip sur place, pour que la nouvelle organisation s'appuie sur leur expertise et leur connaissance de la vie locale.

Les partenariats que nous entretenons avec les acteurs culturels de Strasbourg et d'Alsace, tels que le Théâtre national de Strasbourg, le Centre dramatique national (TJP), la Laiterie, l'espace Django, le festival Wolfjazz ou encore le Cheval Blanc et La Briqueterie à Schiltigheim, le festival Au Grès Du Jazz de La Petite-Pierre perdureront et connaîtront une meilleure exposition.

En acquérant une dimension nationale, Fip ne perd donc rien de son attachement et de son engagement à mettre en valeur la richesse de la vie musicale et culturelle locale, elle l'élève au contraire avec elle à une plus grande échelle. Aujourd'hui comme demain, nos fidèles auditeurs pourront toujours écouter Fip Strasbourg sur la fréquence 92.3.

Je tiens à vous assurer de ma détermination à mettre l'organisation de Fip en adéquation avec sa nouvelle dimension nationale sans changer son identité : éclectique, défricheuse et conquérante. Fip continuera de porter la vitalité culturelle et musicale de vos villes et de vos régions.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma respectueuse considération.

Sibyle VEIL

